



2. 12, bd de Bonne Nouvelle 75010 PARIS tel : 01 44 79 31 65, 69 Fax : 01 44 79 31 72 site internet : www.joueb.com/sudtravail

site internet : <a href="www.joueb.com/sudtravail">www.joueb.com/sudtravail</a>
site intranet: <a href="www.intracom.travail.gouv.fr">www.intracom.travail.gouv.fr</a>

syndicat.sud1@sud.travail.gouv.fr

## Communiqué de presse

## Les sans-papiers sont aussi des salariés!

Les rafles d'étrangers se multiplient dans notre pays : le 1° août 2007, 150 sans-papiers ont été expulsés sans ménagement des locaux de la Bourse du Travail de Lille qu'ils occupaient pacifiquement.

SUD Travail Affaires Sociales s'indigne de l'utilisation de telles méthodes et apporte évidemment son soutien aux expulsés de la Bourse du Travail. Notre syndicat, qui syndique notamment des agents de l'inspection du travail, rappelle que les sans-papiers sont souvent des salariés : surexploités, employés illégalement par des patrons sans scrupules qui les rémunèrent en dessous du SMIC...ou pas du tout, ils sont chargés des tâches les plus insalubres et les plus dangereuses. Sans protection légale quand ils sont victimes d'accidents du travail, ils passent immédiatement de l'hôpital au centre de rétention avant d'être expulsés quelles que soient les séquelles de l'accident.

Le zèle déployé par les pouvoirs publics et la Justice contre les sans-papiers contraste avec la mansuétude des ces mêmes institutions à l'égard des patrons voyous qui les exploitent.

Alors que le pouvoir politique tente d'impliquer les agents de l'inspection du travail et leurs prérogatives statutaires dans la traque des étrangers, SUD Travail Affaires Sociales rappellent que la mission de l'inspection du travail consiste à contrôler les entreprises et pas las salariés.

En mars 2006, 800 agents de contrôle de l'inspection du travail réunis en Etats Généraux avaient voté une motion par laquelle ils refusaient de participer à la chasse aux étrangers que voulait leur imposer le ministre Larcher.

En juillet 2007, 4 syndicats du ministère de travail (SUD, CGT, SNU et CFDT) ont attaqué devant le conseil d'état le décret fixant les attributions du ministre Hortefeux qui met l'inspection du travail à sa disposition pour des basses besognes identiques.

SUD Travail Affaires Sociales appelle les agents de l'inspection du travail à refuser le rôle d'auxiliaire de police des étrangers qu'on veut leur faire jouer et à boycotter toute opération de contrôle qui aurait cet objectif.

Lille le 3 août 2007